

L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)



DÉCOUVREZ TOUTE LA VÉRITÉ SUR LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES DE CÉGEP, UNE FOIS POUR TOUTES.

Face au déficit démocratique et au cynisme de la population

RÉFORMER LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES QUÉBÉCOISES

Alors que les gens devraient s'habituer à exercer toutes sortes de responsabilités et à prendre des initiatives, ils s'habituent à suivre ou à voter pour des options que d'autres leur présentent. Et comme les gens sont loin d'être idiots, le résultat, c'est qu'ils y croient de moins en moins et qu'ils deviennent cyniques.

[Cornelius Castoriadis, « Contre le conformisme généralisé: stopper la montée de l'insignifiance », *Le Monde diplomatique*, août 1998.]

Mario Beauchemin
Président, FEC-CSQ

Les résultats de la dernière campagne électorale au Québec ont largement contribué à renforcer le déficit démocratique et le cynisme de la population par rapport à certaines de nos institutions démocratiques et, en particulier, aux politiciennes et politiciens. Plusieurs éléments peuvent expliquer ce « malaise » démocratique.

Le mode de scrutin actuel dévalorise le vote des citoyennes et des citoyens. Le nombre de sièges remportés par chaque parti ne correspond pas à l'expression de la volonté populaire. En effet, le PLQ occupe 56% des sièges même s'il n'a obtenu que 41,5% des votes. Alors que seulement 2,3 points de pourcentage séparent le PQ de la CAQ (25,4% contre 23,1%), le Parti québécois forme tout de même l'opposition officielle avec 24% des sièges contre 18% pour la CAQ.

Ce déficit démocratique s'exprime aussi par le peu de pouvoir qu'exercent les citoyennes et les citoyens sur la direction des affaires de l'État entre les élections. Les électrices et électeurs sont appelés aux urnes une fois tous les quatre ou cinq ans et le reste du temps, la démocratie est confisquée par des politiciennes et politiciens professionnels qui rendent très peu de comptes à la population.

Par ailleurs, au sein de notre démocratie de moins en moins représentative, la politique pré-suppose deux capacités qui n'ont aucun rapport intrinsèque: la capacité d'accéder au pouvoir et celle de gouverner. Or, rien ne garantit que quelqu'un qui sait gouverner sache pour autant accéder au pouvoir. Comme le souligne Castoriadis¹, *aujourd'hui dans notre « pseudo-démocratie », accéder au pouvoir signifie être télégénique, flairer l'opinion publique*. Il suffit de se repasser le film de la dernière campagne électorale pour en être convaincu.

Ces différents éléments de malaise démocratique furent clairement exprimés lors de la tenue des

États généraux sur la réforme des institutions démocratiques au Québec, en 2003. Après 27 assemblées publiques, la rencontre de plus de 2 050 personnes et l'analyse de 237 mémoires, le Comité directeur a cerné plusieurs problèmes qui minent nos institutions démocratiques. Ainsi, la majorité des acteurs qu'il a entendus pensent que les décisions sont prises au sommet, que celles-ci reposent sur de l'information partielle et inadéquate, que l'organisation politique ne respecte pas la volonté populaire et qu'il n'y a pas assez d'équité quant à l'accessibilité au pouvoir politique².

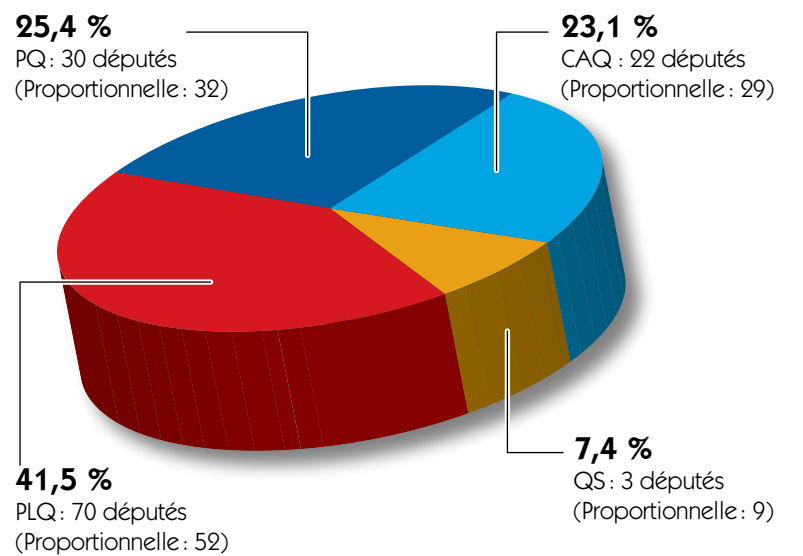
À la suite de cet exercice, le Comité directeur propose l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel régional qui permettrait une meilleure adéquation entre le total des voix et leur traduction en sièges, le renforcement du lien électeur-député, le pluralisme politique (l'admission de nouveaux partis à l'Assemblée nationale) et une représentation efficace des régions.

Il propose aussi l'introduction d'éléments de démocratie directe, comme des mécanismes d'initiative populaire, et des changements au système politique, entre autres choses, une séparation plus étanche entre les pouvoirs exécutif et législatif, une reconfiguration du rôle de député et l'étude de la possibilité et de la faisabilité d'élire la ou le chef du gouvernement au suffrage universel.

Finalement, le Comité directeur propose la création d'un Conseil national de la citoyenneté et de la démocratie, la décentralisation des pouvoirs vers les régions, la création de fonds privés afin de soutenir les femmes en politique et la mise en place de moyens visant à favoriser la représentation et la participation des communautés ethnoculturelles.

Les recommandations du Comité directeur ont toutefois été balayées du revers de la main par le

Résultats aux élections générales du 7 avril 2014



Taux de participation: 71,21 % (74,4 % en 2012 et 57,43 % en 2008)

* Un mode de scrutin proportionnel aurait également permis l'élection de 1 député pour Option nationale et 1 député pour le Parti vert du Québec

Parti libéral lorsqu'il a pris le pouvoir le 14 avril 2003, malgré la tenue d'une commission spéciale sur la Loi électorale en 2005.

Au moment d'écrire ces lignes, j'apprends qu'Yves Bolduc est nommé à la tête des deux ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST)! Maintenant qu'il a su accéder au pouvoir, j'espère qu'il aura la capacité de gouverner ces ministères, en commençant par nous donner l'heure juste sur l'implantation du nouveau cours d'histoire et en permettant aux différents comités de travail issus du Sommet sur l'enseignement supérieur de poursuivre leurs travaux. Je pense particulièrement à celui sur l'offre de formation collégiale, dont les recommandations du rapport d'étape me semblent porteuses pour l'avenir du réseau collégial.



1 « Contre le conformisme généralisé: stopper la montée de l'insignifiance », *Le Monde diplomatique*, août 1998. [http://www.monde-diplomatique.fr/1998/08/CASTORIADIS/10826]

2 Rapport du Comité directeur sur la réforme des institutions démocratiques. *Prenez votre place. La participation citoyenne au cœur des institutions démocratiques québécoises*. Mars 2003. 88 p. [http://www.institutions-democratiques.gouv.qc.ca/publications/rapport_comite_directeur.pdf]

NÉGOCIATIONS 2015

L'échéance de nos conventions collectives approche

Comité de négociation: Éric Denis, Sébastien Paradis, Anne Vaillancourt et Louis-Philippe Paulet (porte-parole)

Depuis la signature de notre dernière convention collective, en 2010, plusieurs phénomènes ont pris de l'ampleur, se répercutant plus ou moins

directement sur les conditions d'exercice de notre travail. Pensons notamment à l'arrivée toujours grandissante des étudiantes et des étudiants ayant des besoins particuliers (EBP) dans nos classes et à la diversification de la population étudiante issue d'horizons de plus en plus diversifiés. Songeons également au recours de plus en plus fréquent à de

nouveaux modes d'enseignement et à de nouvelles technologies, notamment pour l'enseignement à distance. Les pressions sur l'organisation de notre travail sont également plus nombreuses, notamment par l'éclatement des modalités d'obtention des diplômes.

Suite à la page 3 >

